



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 23 novembre 2018, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Renouvellement du prêt relais du Budget Val d'Iton,
- Durée d'amortissement Station-service,
- Recensement de la population : indemnité du coordinateur et rémunération des agents recenseurs (dotation forfaitaire de recensement de 2 536€),
- Intégration des travaux effectués en régie pour l'année 2018/voir si besoin décision modificative,
- Tarif de la cantine garderie pour l'année 2019,
- Noël du personnel communal,
- Convention d'utilisation et de formation de la Piscine Jacques Mesnil de Breteuil,
- Frais de participation scolaire 2017/2018 au collège et lycée de Verneuil d'Avre et d'Iton,
- Demande de réitération de la garantie des prêts N°1238588 et 1308687 – SILOGE
- Convention d'attribution de fonds de concours pour les travaux rue de la Demoisellerie,
- La mise en place de la commission de contrôle (élection),
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 16 novembre 2018

Le Maire